2 octobre 2007 **07.185**

Motion des groupes libéral-PPN et radical

Réduction des lods pour les petits propriétaires

Afin d'encourager l'accession à la propriété et son maintien pour les plus modestes de nos concitoyens, le Conseil d'Etat est prié d'étudier une réduction de la perception des lods pour les transferts d'une valeur inférieure à 600.000 francs, qu'il s'agisse de la première acquisition ou d'un transfert ultérieur afin de faciliter la mobilité.

Cosignataires: L. Amez-Droz, C. Gueissaz, R. Graber, D. Cottier, S. Robert, Ph. Bauer, F. Bigler, M. Barben, F. Monnier, P.-A. Steiner, Y. Botteron, Ph. Gnaegi, P. Ummel, J. Walder, Ch. Hostettler, E. Bernoulli, J.-F. de Montmollin, Ch. Blandenier, V. Schweingruber Dupraz, B. Zumsteg, L. Favre, Ch. Imhof, T. Perrin, Ph. Haeberli, J.-B. Wälti, P. Sandoz, E. Berthet et R. Tanner.